

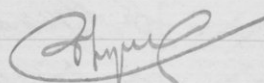
# Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, le Dimanche 13 Novembre à 10 heures du matin, au lieu ordinaire de leurs séances

Objet de la réunion

Nomination des délégués et suppléants en vue de l'élection d'un Sénateur.

A Rezé, le 6 Novembre 1927  
Le Maire



## Conseil Municipal

Séance du 13 Novembre 1927

### Elections Sénatoriales

Procès-verbal de l'élection de 12 Délégués et de 3 Suppléants.

Le six mil neuf cent vingt sept, le 13 du mois de novembre, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Rezé s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vigier Maire

Etaient présents M.M. les Conseillers Municipaux Vigier Jean Baptiste, Bernardeau Etienne, Artaud Ferdinand, Marchais Etienne, Soupin Henri, Oubonneau Jules, Hervidy Francis, Piquet Edmond, Le Lamer Alexandre, Moriceau Pierre, Peneau Francois, Peneau Antoine, Piquet Francis, Cochet Léon, Prouessard Francis, Scusé Maxed, Briand Lucien, Artaud Henri, Boju Joseph, Aygue Martin.

Absents: M.M. Rouche, Reder, Artaud Joseph & Lorin.

Le Conseil a élu pour secrétaire Monsieur Lauré



M. le Président a donné lecture :

- 1° Des articles transcrits ci-contre de la loi organique du 2 Août 1875 sur les élections des sénateurs, modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 2° Du décret de convocation des Conseils Municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 18 décembre prochain dans le département;
- 3° De l'article 1, § 3, de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 3 et 4 du décret du 3 janvier 1876 visés dans le décret de convocation.

### Election des Délégués

#### 1<sup>er</sup> Tour de scrutin

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 12 délégués

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 10 heures 30. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ...	20
Bulletins blancs	"
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

#### Ont obtenu

Le Simeur Alexandre	18 voix	Piquet Francis	11 voix
Bernardeau Etienne	18 "	Fauvé Marcel	10 "
Ordronneau Jules	17 "	Broussard Francis	9 "
Artaud Ferdinand	17 "	Codet Léon	7 "
Peneau Antoine	16 "	Briand Lucien	7 "
Hardy Francis	16 "	Artaud Joseph	5 "
Loupin Henri	14 "	Artaud Henri	5 "
Morehais Etienne	14 "	Vogue Martin	4 "
Morieeau Pierre	14 "	Lorin Emile	3 "
Peneau Francis	13 "	Boju Joseph	2 "
Piquet Edmond	12 "	Reder Jean	1 "

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués:

- Le Lamer Alexandre qui a déclaré accepter le mandat
- Bernardeau Etienne \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Ortremeau Jules \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Artaud Ferdinand \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Peneau Antoine \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Heurdey François \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Scupin Henri \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Marchais Etienne \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Morieau Pierre \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Peneau François \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Piquet Edmond \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Piquet Francis \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_

Election des suppléants

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 3 suppléants.

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	20
bulletins blancs	"
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Ont obtenu	
Sauvé Marcel 13 voix	Boju Joseph 3 voix
Broussard Francis 13 "	Reclor Jean 2 "
Cordet Lion 11 "	Lorin Emile 2 "
Artaud Henri 4 "	Artaud Joseph 1 "
Voyue Martin 3 "	

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants

- Sauvé Marcel qui a déclaré accepter le mandat
- Broussard Francis \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_
- Cordet Lion \_\_\_\_\_ is \_\_\_\_\_



Observations & réclamations

Montp.

Le procès-verbal de cette séance a été  
signé par les membres présents et adressé  
aussitôt à Monsieur le Préfet de la  
Loire Supérieure.

La séance a été levée à 11 heures 30

~~A. Lebon~~ ~~Cartier~~ ~~M. Marchant~~  
~~Hardy~~ ~~E. Piquet~~ ~~H. Sautin~~  
~~Peneau~~ ~~Peneau~~ ~~M. Piquet~~  
~~G. Cozès~~ ~~M. Carrière~~ ~~M. Roussard~~  
~~Journé~~ ~~Sorin~~ ~~L. Brandy~~  
~~M. Roque~~ ~~Chyves~~ ~~M. Piquet~~